

Intitulé de l'UE	Pratique et maîtrise de la langue néerlandaise III
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier - Assistant de direction option Langues et Gestion - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Magda CLAERBOUDT	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Communication professionnelle en langue néerlandaise	37.5h	Magda CLAERBOUDT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Communication professionnelle en langue néerlandaise : 12h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 15.5h de travaux

Langue d'enseignement
Communication professionnelle en langue néerlandaise : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables
Maîtrise du vocabulaire et des points de grammaire de base ; être capable de s'exprimer dans un langage cohérent et en adéquation avec le niveau demandé.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise et de son environnement multiculturel. • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accueillir et informer les visiteurs et les prestataires ◦ Préparer et présenter oralement des exposés ◦ Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes ◦ Synthétiser des documents et élaborer des dossiers ◦ Diffuser de l'information au sein de l'équipe • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au Bachelier-Assistant de direction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit. ◦ Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer l'agenda, les plannings et le suivi des différents projets, dossiers et actions ◦ Gérer les priorités et son stress

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

A la fin du module, l'étudiant pourra :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ;
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Contenu de l'AA Communication professionnelle en langue néerlandaise

Dossiers liés au néerlandais écrit

Travail en classe de 3 compétences (CL, CA, EE) dans le cadre de dossiers sur des thèmes généraux ou spécifiques.

Méthodes d'enseignement

Communication professionnelle en langue néerlandaise : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, Zelfstudie

Supports

Communication professionnelle en langue néerlandaise : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Communication professionnelle en langue néerlandaise

- cf Moodle
- Grammaire / G. Vandevyver (bibliothèque);
- De geschreven pers (*De Standaard, De Morgen, Knack...*) ;
- Ter Zake, Taalzakelijk.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Néerlandais
Méthode d'évaluation	<u>Travail journalier 15%</u> (en classe et ce tout au long du quad) : non remédiable Tests / Présentation d'un article / Teambuilding / Travaux divers Correspondance commerciale 15% <u>Néerlandais écrit - 35%</u> Dossiers : Audition, Lecture, Rédaction, exercices lexicaux et grammaticaux <u>Néerlandais oral - 35%</u> Discussion sur la base des thèmes du cours (cf Spreekvaardigheid) Appel téléphonique -15% de la note de l'oral (non remédiable)

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Communication professionnelle en langue néerlandaise : **non**

Année académique : **2023 - 2024**